



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 19.10.2010 L'an deux mille dix et le vingt cinq octobre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, Mr LE ROCH.

Absents : Mrs KOWALCZYK, RASKOPF, Mmes CHAILLET, RAHOU, THUEL (excusée).

N° 10/103 **Secrétaire** : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération *Rapporteur : Monsieur Delpoux*

SUBVENTION OPERATION FACADE

Après que Mr Didier Buongiorno, Conseiller Municipal, a quitté la séance, Monsieur Delpoux rapporte que par délibération du 29 mars 2010, le Conseil Municipal a décidé d'octroyer des subventions aux propriétaires rénovant la façade de leur habitation.

Cette aide se traduit après conditions requises, par le versement au propriétaire ou au locataire, d'une subvention de 25 % des travaux, plafonnée à 1 500 euros.

Adopté à l'unanimité

Une opération vient de se terminer, il convient donc de procéder au versement de la subvention. Il s'agit de :

Mr Buongiorno Didier – 8 côte Anselme Biscons 81160 SAINT-JUERY
pour le ravalement de la façade 8 côte Anselme Biscons 81160 SAINT-JUERY
Montant des travaux subventionnables : 5 880 € H.T.
Montant de l'aide : 1 470 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer la subvention comme indiquée ci-dessus.

DIT que des crédits seront inscrits sur le budget principal 2010, article 2042.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 10 mars 2011
Jacques LASSERRE
Maire,